

RCS : EVREUX Code greffe : 2702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00710 Numéro SIREN : 821 908 159 Nom ou dénomination : 6NAPSE
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/03/2021 sous le numéro de dépôt 1438

SAISI le
2006207
12 MARS 2021
Par 1438

N° 2050-SD 2020

①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 6NAPSE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 2 VOIE DE L'INNOVATION 27100 VAL DE REUIL Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 8 2 1 9 0 8 1 5 9 0 0 0 1 4 Néant ☐ *

				Exercice N clos le.	
		Brut		Amortissements, provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	31 652	AG	6 834 24 818
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 235 818	AS	303 990 931 828
	Autres immobilisations corporelles	AT	163 388	AU	22 733 140 655
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	135 000	CV	135 000
	Créances rattachées à des participations	BB	85 916	BC	85 916
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	6 696	BI	6 696
	TOTAL (II)	BJ	1 658 469	BK	333 557 1 324 912
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	71 853	BW	71 853
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	381 607	BY	381 607
	Autres créances (3)	BZ	1 385 059	CA	1 385 059
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	233 473	CG	233 473
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	22 134	CI	22 134
	TOTAL (III)	CJ	2 094 125	CK	2 094 125
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 752 594	IA	333 557 3 419 037

© Sage

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes (3) Part à plus d'un an : CR 79 791

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2020

Désignation de l'entreprise		6NAPSE	Néant ☐	
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..)	DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	285 681	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	128 690	
	Subventions d'investissement	DJ	269 728	
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	794 099	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	934 095	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	752 573	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	313 869	
	Dettes fiscales et sociales	DY	233 496	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	155 266	
	Autres dettes	EA	8 020	
Compte regul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	227 619	
TOTAL (IV)	EC	2 624 939		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 419 037		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 830 297		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 6NAPSE						Néant ☐ *		
		Exercice N				Total		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	2 351 110	FH	34 713	FI	2 385 823	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 351 110	FK	34 713	FL	2 385 823	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	268 155	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	36 040	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 690 026	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
Variation de stock (marchandises)*						FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 042 842	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	25 170	
Salaires et traitements*						FY	967 766	
Charges sociales (10)						FZ	438 836	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		- dotations aux amortissements*					GA	332 032
		- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)						GE	419	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 807 065	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(117 039)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	141 032	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	234	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	234		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 079	
	Différences négatives de change					GS	21	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	5 100	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 866)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	19 127	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2020

Désignation de l'entreprise 6NAPSE		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	45
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	45
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(45)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(109 607)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 831 292
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 702 603
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	128 690
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	36 040
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A6	
	(13) Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N
Pénalités et amendes		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		45	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A										IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
Désignation de l'entreprise : 6NAPSE														Consecutives à une reévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		KD		KE		KF	31 652	
CORPORELLES	Terrains												KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9								KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1								KM		KN		KO			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2							KP		KQ		KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3							KS	11 680	KT		KU	1 224 138		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *										KV	12 932	KW		KX	146 219		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *										KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique										LB		LC		LD	16 735		
		Emballages récupérables et divers *										LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours												LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes												LK		LL		LM		
	TOTAL III												LN	24 612	LO		LP	1 387 092	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence												8G		8M		8T	
		Autres participations												8U	236 000	8V		8W	35 040
Autres titres immobilisés												IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières												IT	6 600	IU		IV	96		
TOTAL IV												LQ	242 600	LR		LS	35 135		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG	267 212	ØH		ØJ	1 453 879		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence											
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice											
				1		2		3											
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	31 652	IX								
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ								
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC								
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF								
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI								
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	1 235 818	ML								
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers				IU		MM	12 498	MN	146 653	MO							
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR							
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	16 735	MU							
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX								
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB								
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF								
	TOTAL III				IY		NG	12 498	NH	1 399 206	NI								
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW							
		Autres participations				IØ		ØX	50 124	ØY	220 916	ØZ							
Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D									
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	6 696	2G									
TOTAL IV				I3		NJ	50 124	NK	227 611	2H									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	62 622	ØL	1 658 469	ØM									

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2020

Exercice N clos le 3 1 0 7 2 0 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: 6NAPSE

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées »

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise		6NAPSE		Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF	6 834	PG		PH	6 834
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 273	QA	302 717	QB		QC	303 990
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagement divers	QD	251	QE	20 230	QF		QG	20 481
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	2 252	QN		QO	2 252
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 524	QV	325 198	QW		QX	326 723
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 524	ØP	332 032	ØQ		ØR	333 557
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non vendu (NP + NQ + NR)	NW	Total général non vendu (NS + NT + NU)		NY	Total général non vendu (NW - NY)		NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		6NAPSE		Néant ☐		*	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
	- corporelles	6E	6F	6G	6H		
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
	- d'exploitation	UE	UF				
Dont dotations et reprises	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK				
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.							
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions réglementées"

Désignation de l'entreprise 6NAPSE

[illegible]

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Désignation de l'entreprise 6NAPSE

[illegible]

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour dépréciation"

Désignation de l'entreprise 6NAPSE

[illegible]

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2020

Désignation de l'entreprise : 6NAPSE										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	85 916		UM		UN	85 916
	Prêts (1) (2)				UP			UR		US	
	Autres immobilisations financières				UT	6 696		UV		UW	6 696
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA						
	Autres créances clients				UX	381 607			381 607		
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*) UO				ZI						
	Personnel et comptes rattachés				UY	444			444		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	159 575			159 575		
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	109 900			109 900		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP	885 340			885 340		
	Groupe et associés (2)				VC	229 801			150 010		79 791
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR						
	Charges constatées d'avance				VS	22 134			22 134		
	TOTAUX				VT	1 881 411		VU	1 709 009	VV	172 402
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG							
	à plus d'1 an à l'origine			VH	934 095		139 454	794 641			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	313 869		313 869				
Personnel et comptes rattachés				8C	62 784		62 784				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	93 651		93 651				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E							
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	61 300		61 300				
	Obligations cautionnées			VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	15 761		15 761				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	155 266		155 266				
Groupe et associés (2)				VI	752 573		752 573				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	8 020		8 020				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L	227 619		227 619				
TOTAUX				VY	2 624 939		VZ	1 830 297	794 641		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	1 000 000		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	65 905		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Designation de l'entreprise : 6NAPSE		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐	*	Exercice N, clos le : 31/07/2020			
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								WA	128 690		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW		
	Amendes et pénalités		WJ	45	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ		45		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								I7	2 869	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8		
			- imposées aux taux de 0 %						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme						WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions						WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3			
								WR	131 603		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
			- imposées au taux de 0 %						WH		
			- imposées au taux de 19 %						WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A		XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)								ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*								ZY		
	Majoration d'amortissement*								XD		
	Alignement sur le bénéfice et les excédents	Entreprises nouvelles - (Régime d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 septies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 section A)	L5		XF
		Pôle de compétitivité non CITE (art. 44 undecies)	L6		Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		FEU-TE (art. 44 octies et octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH				XG		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC						
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD						
	Créance dégagée par le report en arrière de déficit				ZI						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2			

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	112 476
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	19 127		
	déficit (II moins I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	19 127	XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise 6NAPSE

[illegible]

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise 6NAPSE

[illegible]

Désignation de l'entreprise 6NAPSE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	66 118	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise 6NAPSE										Néant ☐		*
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB		
							- Autres réserves		ZD	252 570		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	252 570		Dividendes		ZE			
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions		ZF			
	TOTAL I			ØF	252 570		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	252 570	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7								YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS			
DÉTAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance								YT	560 014	
		— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						78 869		XQ	122 030	
		— Personnel extérieur à l'entreprise								YU	7 599	
		— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	31 478	
		— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
		— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES								ST	321 721	
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	1 042 842	
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	2 969	
		— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS								9Z	22 201	
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	25 170	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY	483 868		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	199 052		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*								ØB	949 668		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*								ØS			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%		
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP					— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 sinon 0	ZR	1	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG			
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH			
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA			Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL					
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC							
Groupe : résultat d'ensemble. JD			Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO							
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF							
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : 6NAPSE					Néant ☒		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	

N° 2059-A-SD

[illegible]

© SAGE

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 6NAPSE Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %❶ ou 12,8 %❷ Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)❶ Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)❶
--	--

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❺	Solde des moins-values à reporter col. ❷=❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5%❶ ou à 15 % ❷	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ❸	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 %❶ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 6NAPSE		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD2020

Désignation de l'entreprise : 6NAPSE				Néant ☐ *		
Exercice ouvert le 01082019		et clos le 31072020		Durée en nombre de mois 1 2		
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel : *				YP		
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	2 385 823	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
TOTAL 1				OX	2 385 823	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	7	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF	268 155	
Variation positive des stocks				OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
TOTAL 2				OM	268 162	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾						
Achats				ON	465 096	
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	478 626	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	1 798	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	419	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	945 940	
IV - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 708 046
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-A et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	1 708 046	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case		EV	☒			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	2 385 823	
Effectifs au sens de la CVAE *				EY	30	
Chiffre d'affaires du groupe économique				HX		
Période de référence	GY	du	01082019	GZ	au 31072020	
Date de cessation				HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

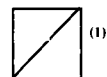
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 7 2 0 2 0

N° SIRET 8 2 1 9 0 8 1 5 9 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 6NAPSE

ADRESSE (voie) 2 VOIE DE L'INNOVATION

CODE POSTAL 27100

VILLE VAL DE REUIL

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	9000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ASS Dénomination CEVAA
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention 70 Nb de parts ou actions 7000
 Adresse : N° 2 Voie RUE JOSEPH FOURIER
 Code Postal 76800 Commune SAINT ETIENNE DU ROUVRAY Pays FR

Forme juridique ASS Dénomination ANALYSES ET SURFACE
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention 30 Nb de parts ou actions 3000
 Adresse : N° 2 Voie DE L'INNOVATION
 Code Postal 27100 Commune VAL DE REUIL Pays FR

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant

☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 7 2 0 2 0

N° SIRET 8 2 1 9 0 8 1 5 9 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 6NAPSE

ADRESSE (voie) 2 VOIE DE L'INNOVATION

CODE POSTAL 27100

VILLE VAL DE REUIL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	SRL	Dénomination	6ENERGY
N° SIREN (si société établie en France)	5 1 9 2 4 6 4 7 4	% de détention	90
Adresse :	N° 2	Voie	DE L'INNOVATION
	Code Postal 27100	Commune	VAL DE REUIL
		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ELBEUF

11, rue d'Alsace B.P. 413
76500 Elbeuf cedex
T 02 32 96 52 00

LE NEUBOURG

56, rue de la République
27110 Le Neubourg
T 02 32 35 24 74

BOURG ACHARD

62, rue de l'Avenir
27310 Bosgouet
T 02 32 20 91 00

6NAPSE

PHARMAPARC – 2 Voie de l'innovation
27100 – VAL DE REUIL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2020

contact@cogeb's.com - www.cogeb's.com

Société d'expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Rouen - Société de commissariat aux Comptes inscrite auprès de la CRCO de Rouen
COGEB'S ADEC EUROPE SARL AU CAPITAL SOCIAL 468 000 € - RCS ROUEN B 365 501 097 - SIRET 365 501 097 00064 - TVA FR 74365501097 - NAF 6920Z



6NAPSE

Exercice clos le 31 juillet 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de la société 6NAPSE,



「Opinion」

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 6NAPSE relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

「Fondement de l'opinion」

▪ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

▪ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} août 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

「Justification des appréciations」

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

contact@cogebis.com - www.cogebis.com



「Vérifications spécifiques」

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

「Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels」

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

「Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels」

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Elbeuf, le 19 janvier 2021

Le Commissaire aux Comptes,

La SARL COGEBIS ADEC EUROPE

Représentée par Bénédicte BREANT DELIENS

contact@cogebis.com - www.cogebis.com

Bilan Actif

6NAPSE

Période du 01/08/19 au 31/07/20
Edition du 22/11/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUE	DEBIT	Amortissements	Net (N) 31/07/2020	Net (N-1) 31/07/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	31 652	6 834	24 818	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	31 652	6 834	24 818	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 235 818	303 990	931 828	10 407
Autres immobilisations corporelles	163 388	22 733	140 655	12 681
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 399 206	326 723	1 072 483	23 088
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	135 000		135 000	135 000
Créances rattachées à des participations	85 916		85 916	101 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 696		6 696	6 600
TOTAL immobilisations financières :	227 611		227 611	242 600
ACTIF IMMOBILISÉ	1 458 469	333 557	1 324 912	268 688

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	71 853		71 853	89 509
Créances clients et comptes rattachés	381 607		381 607	465 399
Autres créances	1 385 059		1 385 059	150 108
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 838 519		1 838 519	705 017
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	233 473		233 473	452 194
Charges constatées d'avance	22 134		22 134	15 916
TOTAL disponibilités et divers :	255 606		255 606	468 110
ACTIF CIRCULANT	2 094 125		2 094 125	1 173 127

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	3 752 594	333 557	3 419 037	1 438 815
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

Bilan Passif

6NAPSE

Période du 01/08/19 au 31/07/20
Edition du 22/11/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/07/2020	Net (N-1) 31/07/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	285 681	33 112
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	128 690	252 570
TOTAL situation nette :	524 371	395 681
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	269 728	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	794 099	395 681

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

COGERS ADEC EUROPE

S.A.R.L au capital de 468 000€

11 Rue d'Alsace - B.P.413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	934 095	290
Emprunts et dettes financières divers	752 573	750 000
TOTAL dettes financières :	1 686 668	750 290
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	313 869	33 711
Dettes fiscales et sociales	233 496	248 270
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	155 266	10 863
Autres dettes	8 020	
TOTAL dettes diverses :	710 652	292 844
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	227 619	
DETTES	2 624 939	1 043 134

Ecarts de conversion passif		
-----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	3 419 037	1 438 815
----------------------	------------------	------------------

Compte de Résultat (Première Partie)

6NAPSE

Période du 01/08/19 au 31/07/20
Edition du 22/11/20
Devise d'édition EURO

Produits	Export	Produits Financiers	Produits Financiers
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	2 351 110 34 713	2 385 823	1 642 838
Chiffres d'affaires nets	2 351 110	2 385 823	1 642 838
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits		268 155 36 040 7	22 333 104 318
PRODUITS D'EXPLOITATION		2 653 973	1 963 594
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes		1 042 842	178 573
TOTAL charges externes :		1 042 842	178 573
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS		25 170	19 605
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales		967 766 438 836	837 013 354 003
TOTAL charges de personnel :		1 406 602	1 191 016
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges		332 032	1 524
TOTAL dotations d'exploitation :		332 032	1 524
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		419	4 936
CHARGES D'EXPLOITATION		2 867 653	1 388 039
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(117 038)	280 940

COGEBES ADEC EUROPE
S.A.R.L au capital de 468 000€
11 Rue d'Alsace – B.P.413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064

Compte de Résultat (Seconde Partie)

6NAPSE

Période du 01/08/19 au 31/07/20
Edition du 22/11/20
Devise d'édition EURO

	01/08/19 2019/2020	01/08/20 2020/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(117 032)	255 943
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré	141 032	
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	234	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	234	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 079	
Différences négatives de change	21	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	5 100	
RÉSULTAT FINANCIER	(4 866)	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	19 127	255 943
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	45	
	45	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(45)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(109 607)	17 370
TOTAL DES PRODUITS	2 231 292	1 865 294
TOTAL DES CHARGES	2 762 693	1 443 624
BÉNÉFICE OU PERTE	128 690	252 570

ANNEXE

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 Juillet 2020 qui dégage un excédent de 128 689,67 €.

L'exercice comptable couvre la période du 01 aout 2019 au 31 juillet 2020.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social :

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'assistance technique dans le secteur des transports, de l'électronique, de la sécurité et de la défense ;
- La mise à disposition de ressources technologiques et de compétences expertes dans les secteurs listés ci – avant.
- Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
 - o La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissement, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
 - o La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
 - o La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou tout objet similaire ou connexe ;
 - o Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

COGEB S ADEC EUROPE

S.A.R.L au capital de 468 000€

11 Rue d'Alsace – B.P.413

76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX

SIRET : 365 501 097 00064

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le montant du Crédit impôts recherche au titre de l'exercice s'élève à 112 476,00 €.

La crise sanitaire liée à la covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence ont constitué pour l'entreprise un événement majeur sur cet exercice devant faire l'objet d'un commentaire dans l'annexe de ses comptes annuels.

1. Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise à la clôture de l'exercice

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire ; Comme beaucoup d'entreprises du secteur de l'ingénierie et du conseil l'activité de notre entreprise a été impactée.

En complément au COVID19, certains donneurs d'ordre ont révisé leurs stratégies au regard de leurs partenaires et sous-traitants...principalement dans l'automobile et dans l'aéronautique.

6NAPSE très exposé à l'automobile et l'aéronautique a subi une forte chute de l'activité assistance technique partiellement compensée par l'activité essais.

2. Information au titre de l'impact du covid-19 sur la situation financière de l'entreprise résultant de la crise

A la date d'établissement de ces comptes, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle
- Suspension et report en fin d'échéancier de mensualités des emprunts en cours

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement de l'ANC n°2014-03 complété des règlements ANC n°2015-06 et n°2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Méthode comptable : Il n'y a pas eu de changement de méthode sur l'exercice.

Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an.

Il a été retenu la méthode simplifiée dite prospective pour les amortissements, selon l'application du règlement 02-10 art 15-1, amendé par le règlement 03-07 et modifié par celui 05-09, relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

COGEBS ADEC EUROPE

S.A.R.L au capital de 468 000€
11 Rue d'Alsace – B.P.413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels		31 651,66		31 651,66
Matériel et outillage industriel	11 680,25	1 224 137,80		1 235 818,05
Installation - Agencement	12 932,00	133 721,32		146 653,32
Matériel informatique		16 119,71		16 119,71
Mobilier		615,00		615,00
Total	24 612,25	1 406 245,49		1 430 857,74

b) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels		6 833,84		6 833,84
Matériel et outillage industriel	1 272,89	302 717,18		303 990,07
Installation - Agencement	251,45	20 229,66		20 481,11
Matériel informatique		2 190,05		2 190,05
Mobilier		61,50		61,50
	1 524,34	332 032,23		333 556,57

2. Immobilisations financières

Nature	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Titres de participations	135 000,00		135 000,00
Créances rattachées à des par	85 915,52		85 915,52
Dépôts et cautionnements	6 695,63		6 695,63
Total	227 611,15		227 611,15

3. Avances et acomptes versés

Nature	Montant
Avances sur commandes	71 852,60
Total	71 852,60

4. usagers

Nature	Brut	Provision	net
Usagers	367 742,63		367 742,63
Usagers douteux			
Usagers non encore facturés	13 864,43		13 864,43
Total	381 607,06		381 607,06

5. Subventions à recevoir

Nature	Montant
Invest - Feder / Région	410 760,00
Fonct - Feder / Région	474 579,90
Total	885 339,90

6. Autres créances

Nature	Montant
Personnel - Pdts à recevoir	443,50
Impôts sur les sociétés	47 098,90
Etat - CIR	112 476,00
Etat - TVA déduct/immos	
Etat - TVA déduct/abs	49 086,00
Etat - Crédit TVA	30 622,00
Etat - TVA / Fa non parvenues	3 114,90
Etat - TVA collectée à régulariser	
Etat - TVA deductible à régulariser	27 076,86
Cpt courant - CRESCIENT	79 791,01
Cpt courant - 6LING	150 010,07
Total	499 719,24

COGEBES ADEC EUROPE
S.A.R.L au capital de 468 000€
11 Rue d'Alsace - B.P.413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064

7. Disponibilités

Nature	Montant
HSBC - Courant	87 490,83
Société Générale - Courant	145 581,70
Régie d'avance	400,00
Total	233 472,53

8. Charges constatées d'avance

Nature	Montant
Location Campus de l'espace	16 107,25
Fa Afnor	1 137,55
Fa Aste	313,20
Fa DLL Financial	2 991,64
Fa Hebus	493,23
Fa Smtvo	78,33
Fa Ami Santé	1 012,50
Total	22 133,70

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Capitaux propres

Nature	n	n-1
Capital	100 000,00	100 000,00
Réserve légale	9 999,89	9 999,89
Autres réserves	285 681,34	33 111,77
Total	395 681,23	143 111,66

2. Subventions d'investissement

Nature	Brut	Taux	Net au début	Reprises	Net à la fin
Feder / Région - MIMME	410 760,00	45%		141 032,06	269 727,94
Total	410 760,00			141 032,06	269 727,94

3. Emprunts et dettes assimilées

Nature	Montant	- 1 an	+ 1 an, - 5 ans	+ 5 ans
Emprunt - HSBC	475 295,69	74 298,41	400 997,28	
Emprunt - Société Générale	458 799,55	65 155,59	393 643,96	
Intérêts courus sur emprunts				
Intérêts courus à payer				
Cpt courant - CEVAA	351 207,85			351 207,85
Cpt courant - Analyses & Surface	401 364,85			401 364,85
Total	1 686 667,94	139 454,00	794 641,24	752 572,70

4. Fournisseurs

Nature	Montant
Fournisseurs	294 517,66
Fournisseurs - Immobilisations	155 266,00
Fournisseurs - Factures non parvenues	19 351,78
Total	469 135,44

COGEBES ADEC EUROPE
S.A.R.L au capital de 468 000€
11 Rue d'Alsace – B.P.413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064

5. Dettes fiscales et sociales

Nature	Montant
Personnel - Rémunérations dues	
Personnel - dettes provisions C payés	48 069,71
Personnel - Charges à payer	14 714,08
URSSAF	46 634,00
Retraite	8 578,88
Mutuelle	14 663,91
Cpam en attente	310,52
Charges sociales sur congés payés	18 047,93
Org. Sociaux - Charges à payer	5 415,90
Etat - Prélèvement à la source	3 200,00
Etat - Impôts sur les sociétés	
Etat - Tva sur à décaisser	
Etat - Tva collectée	56 479,01
Etat - Tva déductible à régulariser	
Etat - Tva collectée à régulariser	4 821,29
Formation continue	9 857,35
Taxe d'apprentissage	2 703,69
Total	233 496,27

COGEBES ADEC EUROPE
S.A.R.L au capital de 468 000€
11 Rue d'Alsace – B.P.413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064

6. Autres dettes

Nature	Montant
Clients - Avoir à accorder	8 020,00
Total	8 020,00

7. Produits constatés d'avance

Nature	Montant
Subv Feder/Région - MIMME	206 425,00
Fa Rex Rotary	21 193,86
Total	227 618,86

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Prestations de service

Nature	Exercice clos	Exercice Précédent
Prestations de services divers	2 145 999,33	1 642 837,81
Prestations de services export	34 712,93	
Port et frais accessoires facturés	205 111,14	
Total	2 385 823,40	1 642 837,81

2. Subventions d'exploitation

Nature	Exercice clos	Exercice Précédent
Feder/Région - MIMME	268 154,90	
Etat - Aide à l'emploi		1 333,33
PME		21 000,00
Total	268 154,90	22 333,33

3. Produits exceptionnels

Nature	Montant
Quote part reprise subventions d'investissement	141 032,06
Total	141 032,06

4. Charges exceptionnelles

Nature	Montant
Pénalités - Amendes	44,54
Total	44,54

VI - AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif

Salarié	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres	23	23,00	26	26,00
Employés	6	6,00	6	6,00
Emplois aidés				
Total	29	29,00	32,00	32,00

(1) Effectif à la clôture quelque soit la durée de travail (2) Equivalent Temps plein = 1 820 H/an

2. Indemnités de départ en retraite

Le montant du coût du départ à la retraite des salariés est de 3 070.00 euros. Ce montant est calculé conformément à la Convention Collective dans le cadre d'un départ volontaire à la retraite, et proratisé pour tenir compte des droits acquis

COGEBES ADEC EUROPE
S.A.R.L au capital de 468 000€
11 Rue d'Alsace – B.P.413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064

6NAPSE
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : PHARMAPARC - 2 Voie de l'innovation,
27100 VAL DE REUIL
821 908 159 RCS EVREUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JANVIER 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2020 s'élevant à 128.689,67 euros, de la manière suivante :

- 0,11 euros au poste « Réserve légale » ainsi dotée en totalité ;
- le solde, soit la somme de 128.689,56 euros au poste « Autres Réserves ».

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a eu lieu antérieurement.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 janvier 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires.

Certifié conforme
La Présidence

